CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2017 À 20H30

Présents : DANES Richard, DORBES Jean-Luc, BOULOUCH Jean-Denis, BEZIAUD Pascale, LABOULAIS Jean-Pierre, CASTEL Alain, ABADIE Christophe, LECUSSAN Corinne, MIATTO Marc, BARTHEROTTE Carole

Absents: ANTONIOTTI Aurélie (pas de pouvoir), GISTAIN André (pouvoir à Carole BARTHEROTTE), CALLEDE Maud (pouvoir à Pascale BEZIAUD), TRIPIER MONDANCIN Odile (pouvoir à Corinne LECUSSAN)

Secrétaire de séance : BARTHEROTTE Carole

Ouverture de séance : 20h35

1- Approbation du dernier compte rendu

Cf. annotations papier.

À la demande de Mr BOULOUCH Jean-Denis quatre délibérations vont être rajoutées :

- Vote des taux et des taxes communales
- Choix des prêts
- Demande de subventions au Conseil Départemental pour l'équipement de la cuisine de la cantine
- Délibération 2017/003 portant sur le paiement d'heures complémentaires pour un adjoint technique 2^e classe.

2- Compte rendu réunions

Communauté des Communes du Volvestre :

- Création d'un office de tourisme intercommunal « Montesquieu, Rieux, Carbonne »
 - création d'une régie
 - adhésion de l'Office de Tourisme intercommunal à l'Office de Tourisme de France
 - adhésion de l'Office de Tourisme intercommunal à la Fédération Régionale des Offices de Tourisme
 - création d'un budget annexe tourisme
- Vote des comptes administratif 2016 et compte de gestion 2016
- Vote d'une subvention au Foyer du Rabé de 110 000 €
- La Communauté de Commune du Volvestre a décidé d'adhérer au CNAS (Centre National d'Action Social)
- Gens du voyage : élection des représentants de la Communauté de Commune du Volvestre pour le Syndicat Mixte d'Accueil des Gens du Voyage : Titulaires : Mr BROS et Mr HALIOUA, suppléants : Mme GRANDET et Mr GRAGLIA.

<u>Réunion sécurité routière</u>: il ressort que les accidents de la route sont en augmentation et que les personnes de plus de soixante ans sont souvent impliquées (victimes ou pas); sur ce constat, possibilité de faire une journée d'action pour cette population comme cela avait été fait pour les adolescents.

<u>PPRN</u>: la sous-préfecture annonce que le Projet de Prévention des Risques Naturels est reculé de 2 à 3 ans.

Conseil d'école du 24 février :

- un point est fait par la mairie sur les contrôles sanitaires
- le problème du bus au quartier des Quarts n'est toujours pas pris en compte pour l'instant
- Effectifs scolaires à venir

3- Vote du compte administratif 2016 - 2017/006

Section de Fonctionnement 2016 :

- Dépenses = 365 986, 98 €
- Recettes = 426 523, 74 €
- Résultat de l'exercice = 60 536, 76 €
- Reprise du résultat de 2015 = 267 535, 45 €

Soit un résultat de clôture à affecter de 328 072, 21 €

Section d'Investissement 2016 :

- Dépenses = 167 789, 18 €
- Recettes = 296 301, 98 €

Soit un résultat de l'exercice de 128 512, 80 €

Reprise du résultat 2015 = - 140 448, 94 €

Soit un solde d'exécution cumulé d'investissement de - 11 936. 14 €

Monsieur le Maire sort de la salle du conseil et Mr LABOULAIS procède au vote :

Prennent part au vote: 12

Contre: 0

Abstention: 0

Pour: 12

À l'issue du vote Mr le Maire revient dans la salle du conseil.

4- Vote du compte de gestion 2016 - 2017/007

Considérant la conformité des résultats du compte de gestion 2016 dressé par Madame GIRAUDO, inspectrice principale des finances publiques comptable de la commune, avec ceux du compte administratif 2016 visé et certifié conforme par l'ordonnateur, le conseil municipal n'émet ni observation, ni réserve et l'approuve à l'unanimité.

5- Affectation du résultat 2016 - 2017/008

Résultat de fonctionnement = 328 072, 20 €

Résultat d'investissement = - 11 936, 14 €

Affectation au R1068 (couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement) = 11 936,14 €

Affectation du R002 (excédent de fonctionnement reporté) = 316 136, 07 €

6- Vote des taux et des taxes communales 2017/011

Taxe d'habitation : de 11,98 % à 12,22%

Taxe foncière : de 6,40% à 6,53%

Taxe foncier non bâti : de 60,55 % à 61,76%

CFE: de 21,52% à 21,95%

Prennent part au vote: 13

Contre: 0

Abstention: 0

Pour: 13

7- Vote des subventions des associations

3e âge: proposition de 400 €

Prennent part au vote 11 (sauf Mr GISTAIN et Mr LABOULAIS)

Contre: 0

Abstention: 0

Pour: 11

ACCA: proposition de 400 €

Prennent part au vote 11 (sauf Mr DANES et Mr BOULOUCH)

Contre: 0

Abstention: 0

Pour: 11

Capasso: proposition de 100 €

Prennent part au vote 13

Contre: 0

Abstention: 0

Pour: 13

Comité des fêtes : proposition de 5 500 €

Prennent part au vote: 12 (sauf Mr GISTAIN)

Contre: 0

Abstention: 0

Pour: 12

<u>Coopérative scolaire</u>: proposition de 2360 €

Prennent part au vote: 13

Contre: 0

Abstention: 0

Pour : 13

<u>Couleur pastel</u>: proposition de 400 €

Prennent part au vote: 12 (sauf Mme BEZIAUD)

Contre: 0

Abstention: 0

Pour: 12

<u>Culturailes</u>: proposition de 100 €

Prennent part au vote 13

Contre: 0

Abstention: 0

Pour : 13

<u>FNACA</u>: proposition de 100 €

Prennent part au vote: 13

Contre: 0

Abstention: 0

Pour : 13

Gym volontaire: proposition de 400 €

Prennent part au vote: 13

Contre: 0

Abstention: 0

Pour : 13

Batterie fanfare de Longages : proposition de 300 €

Prennent part au vote: 13

Contre: 0

Abstention: 0

Pour: 13

<u>La Boule Capénoise</u>: proposition de 400 €

Prennent part au vote: 9 (sauf Mr LABOULAIS, Mr DANES, Mr ABADIE, Mr GISTAIN)

Contre: 0

Abstention: 0

Pour: 9

Phylactère: proposition de 100 €

Prennent part au vote: 13

Contre: 0

Abstention: 0

Pour: 13

Pompiers de Carbonne: proposition de 250 €

Prennent part au vote: 13

Contre: 0

Abstention: 0

Pour: 13

8- Vote du budget 2017 - 2017/010

Fonctionnement:

Dépenses de la section de fonctionnement = 724 470 €

Recettes de la section de fonctionnement = 408 334 €

Résultat 316 136 € excédent

Total de la section de fonctionnement = 724 470 €

Investissement:

Dépenses = 825 966 €

Recettes = 837 903 €

Solde = - 11 937 €

Total de la section d'investissement = 837 903 €

Total du budget = 1 562 373 €

Prennent part au vote: 13

Contre: 0

Abstention: 0

Pour : 13

Mme BEZIAUD intervient et remet en main propre à Mr le Maire un courrier où elle signale qu'elle ne souhaite plus percevoir son indemnité en qualité d'adjoint, et ceci dans un souci d'économie sur le budget de la commune. Mr le Maire contactera la Trésorerie et la Sous Préfécture pour connaître les démarches à suivre.

9- Vote de la charte de l'élu - 2017/011

Mr le Maire lit la charte de l'élu aux membres du Conseil Municipal puis il est procédé au vote de celle-ci.

Prennent part au vote: 13

Contre: 0

Abstention: 0

Pour : 13

10- Procédure de désignation de nom de rue au quartier des Quarts

Le conseil municipal décide de réfléchir à des noms à proposer aux habitants du quartier des Quarts.

11- Participation citoyenne

Un point est fait sur les référents inscrits : en tout il y a 8 personnes inscrites, il est constaté qu'il n'y a pas de candidatures au niveau des lotissements. Un courrier va être distribué aux habitants de la commune.

12- Choix de devis - 2017/012 et 2017/013

Conformité aire de jeux :

APAVE: 260 € HT

VERITAS: 240 € HT

Périodicité par an : APAVE : 220 € HT et VERITAS : 170 € HT

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de choisir le devis de VERITAS.

Souffleur:

MJ Motoculture : 424,17 € HT

Pole vert: 374,13 € HT

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de choisir le devis de Pole vert.

Nettoyeur haute pression:

MJ Motoculture : 479,17 € HT

Pole vert : 495,13 € HT

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de choisir le devis de MJ Motoculture.

13- Organisation du bureau de vote pour les élections présidentielles

Voir tableaux.

14- Choix des prêts - 2017/015

Prêt principal de 140 000 €, sur 15 ans:

- Caisse des dépôts : taux 1,24 %

- Caisse Epargne : taux 1,59 %

- Crédit Agricole : taux 1,60 %

- Banque Populaire : taux 1,10 %

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de contracter ce prêt auprès de la Banque Populaire.

Prêt relais TVA de 80 000 €, sur 2 ans :

- Crédit Agricole : taux 1,20 %

- Caisse Epargne : taux 1,30 %

- Banque Populaire: taux 1,50 %

Il a été décidé par le Conseil Municipal de demander à ces trois banques de procéder à une nouvelle offre.

15- Demande de subvention au Conseil Départemental pour l'équipement de la cuisine scolaire - 2017/017

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que les travaux de réhabilitation du groupe scolaire pour lesquels la commune a bénéficié d'une aide départementale sont en cours et qu'il y a lieu maintenant de se prononcer sur l'équipement en matériel de cuisine et production frigorifique de la cantine scolaire.

Il indique que la commission d'appel d'offres propose de retenir l'entreprise la mieux disante à savoir l'entreprise AVLIS pour un montant de 70 210 € HT.

Le conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir l'entreprise AVLIS pour l'équipement en matériel de cuisine et production frigorifique de la cantine scolaire pour un montant de $70\ 210\ \in\ HT$.

Autorise Monsieur le Maire à demander une subvention au Conseil Départemental pour cet équipement et à signer tout document afférent à cette demande.

16- Délibération portant sur le paiement d'heures complémentaires pour un adjoint technique 2^e classe – 2017/017

Annule et remplace la délibération du 9 février 2017.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un adjoint technique 2^{ème} classe qui travaille aux écoles a réalisé des heures complémentaires depuis le mois de septembre et qu'il convient de les lui payer.

Il propose de les lui payer à raison de 25 heures par mois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de payer à l'adjoint technique 2ème classe les heures complémentaires qui lui sont dues à raison de 25 heures par mois.

17- Questions diverses

<u>Intervention de Mme BEZIAUD</u>:

 devis trancheuse jambon : 3 devis présentés et le choix se porte sur celui de Pole vert à 258,33 € HT

Prennent part au vote: 13

Contre: 0
Abstention: 0

Pour: 13

- devis coupe légumes : 2 devis présentés et le choix se porte sur celui de Henri Julien à 540 € HT

Prennent part au vote: 13

Contre: 0

Abstention: 0

Pour: 13

- devis armoire à balais : le choix se porte sur le devis de UGAP à 683,16 € HT

Prennent part au vote: 13

Contre: 0

Abstention: 0

Pour: 13

- devis lave-linge : choix à 316,83 € HT

Prennent part au vote: 13

Contre: 0

Abstention: 0

Pour: 13

<u>Intervention de Mr DORBES</u>:

- choix de la couleur des plinthes pour la salle de restauration = verte et pour le dortoir = bleue
- point sur l'avancement des travaux de l'école : l'architecte a oublié de noter la douche, une vasque et un WC dans la cantine, donc le plombier ne l'a pas facturé ; ce sera un coût supplémentaire.

Séance levée à 23h55